



# PRÉFET DE LA SEINE- MARITIME

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 24 août 2023

### **LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT : DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME**

**Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer alloue 1 174 417 d'euros supplémentaires à la lutte contre les feux de forêt et d'espaces naturels dans le département de la Seine-Maritime.**

La saison des feux 2022 a démontré que l'ensemble du territoire national pouvait être touché par des incendies de grande intensité. Pour faire face aux conséquences du changement climatique et à l'évolution des incendies, le Président de la République a annoncé, le 28 octobre 2022, la mise à disposition des services d'incendie et de secours d'un fonds de 150 millions d'euros dans le cadre des pactes capacitaires.

Ce dispositif a pour vocation de permettre l'acquisition de moyens de lutte contre les feux de forêt ou de détection des départs de feu. Ce sont plus de 1100 véhicules de lutte contre les feux de forêts qui vont être acquis au plan national, avec ce fonds de soutien.

Pour permettre une attribution équitable de ces fonds, le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer a mis en place une procédure de concertation de l'ensemble des présidents de département. Tous les Conseils départementaux qui ont souhaité réaliser un effort d'investissement vont pouvoir bénéficier d'un taux d'aide de 50% des investissements.

**Au regard des investissements prévus, le service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime (SDIS76) va bénéficier d'une subvention de 1 174 417 d'euros, ce qui permettra l'achat de 10 véhicules de lutte contre les feux de forêt, sur la période 2023-2025.**

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex